

État Civil 2014 - 2015

Félicitations aux heureux parents de :

TRUC BOLLONE Thibault

né le 9 octobre 2014

DEBUISSON Anna

née le 24 octobre 2014

KHELIFA Aaron

né le 3 décembre 2014

GILQUIN Gabin

né 27 février 2015

Félicitations aux nouveaux mariés :

HEZARD Aude et **MOUHET** Gilles

20 septembre 2014

QUENEY Sandrine et **MOUSTIER** Thierry

18 octobre 2014

LEINMAN Ilana et **PORQUET** Laurent

4 avril 2015

WEBER Colette et **FRANK** André

25 avril 2015

Sincères condoléances aux familles de :

BETORZ Christelle

décédée le 24 octobre 2014

FERRI François

décédé le 27 octobre 2014

RUTTIA Claude

décédé le 9 novembre 2014

PRIN Laurence

décédée le 19 novembre 2014

GARNERO Josiane

décédée le 3 décembre 2014

RUZE Gabriel

décédé le 3 janvier 2015

LEFEVRE René

décédé le 20 janvier 2015

GIRARD Marie veuve **ROUHAUD**

décédée le 24 janvier 2015

MANGIANTINI Sylvie veuve **CAMATTE**

décédée le 29 janvier 2015

CHIAPELLO Anna

décédée le 7 février 2015

ROLLIN Eric

décédé le 12 février 2015

GERTOSIO Maryse veuve **VENTRE**

décédée le 19 février 2015

Madame et/ou Monsieur

.....

Dont l'adresse postale à Montfort est :

.....

.....

désire(ent) recevoir le bulletin municipal en version papier.



Bulletin Municipal

Montfort Sur Argens

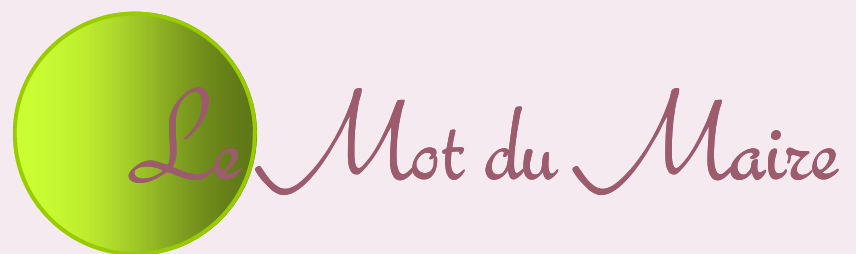
Mai 2015



La fontaine du château

Hôtel de ville , 7 rue de la Rouguière
04.94.37.22.90

www.montfort-sur-argens.fr



Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année à pareille époque, votre Conseil Municipal vient de voter le budget Communal, fixant les prévisions de recettes et dépenses pour l'année.

En fonctionnement, ce budget 2015 se caractérise par la baisse de 25 000€, soit 18%, de notre Dotation Globale de Fonctionnement venant de l'État. Cette diminution est annoncée devant se renouveler à la même hauteur en valeur pour encore les deux prochaines années ! Elle intervient dans le cadre de la politique nationale de rétablissement des comptes publics, ce que j'approuve au regard de l'ampleur de la dette de notre pays, même si cela vient impacter nos finances communales.

En conséquence votre conseil a entériné diverses mesures de restrictions touchant aux sorties scolaires ou périscolaires, à la masse salariale, aux indemnités des élus et aux subventions aux associations. Le tout avec la volonté de maintenir autant que possible nos services municipaux à leur niveau de qualité, et d'assurer nos capacités d'investissement.

Pour autant nous nous sommes refusés à alourdir la fiscalité locale cette année mais, dans les mêmes conditions, cette décision m'apparaît incontournable pour les années à venir.

Ce contexte difficile rend les choix encore plus cornéliens, ils sont dictés par nos volontés d'améliorer votre quotidien tout en préparant l'avenir de notre commune.

De tout cela nous viendrons vous donner des détails et explications lors d'une réunion publique qui sera organisée à l'automne prochain.

Devant cette situation, la lamentation n'amène à rien, seule l'action peut nous permettre de franchir le cap. L'action individuelle et collective, pour créer de la richesse économique, de la richesse culturelle, de la richesse sociale, nous permettront de relever le défi.

Eric Audibert



...La Rue du Jujubier porte bien son nom

Ceci grâce à l'initiative de **Mr Jean-Blaise CABROL**, et à son don en la nature d'un jeune Jujubier en barrique que nous avons positionné dans cette calade. Les fruits des Jujubiers, autrefois très répandus, pourraient, dit-on, calmer la Toux.

Belle initiative



La Commune souhaite

**remercier la personne à l'origine de la bibliothèque de rue,
installée dans le passage Revertégat et invite les amateurs
de lecture à y prendre des livres mais aussi à en
déposer afin de la faire vivre.**



Inscrivez-vous vite

sur notre site www.montfort-sur-argens.fr

Pour tout savoir de l'actualité de la Commune et ne plus rien rater

de ce qu'il s'y passe...



L'information numérique gagne du terrain.

Ce bulletin est le dernier envoyé systématiquement en version papier.

Les personnes désirant continuer à recevoir nos informations sous ce format devront

retourner le coupon réponse au verso en Mairie.

Un exemplaire par foyer sera alors expédié à l'adresse indiquée.

Infos

Adios

Le club ados vous propose un loto
le **SAMEDI 23 MAI** à 16 h 00,

De nombreux lots à gagner !
Cette manifestation fait suite à une
tombola et un goûter organisés
le mercredi 04 avril dernier.

Nous sommes heureux de constater
que de nombreux adolescents
participent à ce club
et s'organisent pour améliorer
leurs activités.

Village Fleuri

CONCOURS « MONTFORT FLEURI 2015 »

C'est reparti !

Les encouragements reçus lors du concours 2014 des Villes et Villages Fleuris et la participation de nombreux habitants à l'embellissement floral et au concours « **MONTFORT Fleuri 2014** », prouvent que la motivation de beaucoup à voir embellir nos fenêtres, jardins, façades (ce qui fait aussi notre quotidien) est intacte.

Règlement et Inscription au Concours 2015 : en Mairie ou sur

<http://www.montfort-sur-argens.fr/>

Des bulletins d'inscription sont aussi disponibles auprès des commerçants.

La municipalité s'est investie encore cette année pour fleurir et embellir le village. Le respect de nos nouvelles barriques fleuries est l'affaire de tous.

Éclairage Public



Un cahier est à
votre disposition
en Mairie

Pour signaler toute panne.

Samedi 9 Mai

TROC AUX PLANTES

Dans les jardins de la Mairie
Dès 13 h 30

Entrée, participation
et échanges gratuits



La Mairie a changé ses horaires

Et vous accueille désormais le

Lundi 8 h – 12 h 30 (Fermée l'après-midi)

Mardi 8 h – 12 h 30 et de 14 h – 17 h 30

Mercredi 8 h – 12 h 30 et de 14 h – 17 h 30

Jeudi 8 h – 12 h 30 (Fermée l'après-midi)

Vendredi 8 h - 12 h30 et 14 h - 16 h 30

Nos enfants

● **NAP's** : Venez nombreux vous inscrire pour la rentrée 2015 !

L'avant dernière période des NAP's va s'achever avec les vacances de printemps.

Nous avons fait récemment le point sur ces quatre premières périodes avec tous les acteurs concernés par cette réforme et la participation aux NAP's est stable.

Puis d'un élève sur deux bénéficie de trois heures d'activités culturelles, sportives, artistiques par semaine. Bien sûr cela génère de la fatigue parce qu'il faut s'adapter à un nouveau rythme, même si la durée hebdomadaire en classe n'a pas changé, les enfants passent plus de temps en collectivité et cela contribue à améliorer le vivre ensemble et l'ouverture culturelle.

Enfin, tout le monde s'accorde à dire que la présentation des activités aux parents d'élèves en fin de période est une réussite. Les jeudis et vendredis avant les vacances, les portes des NAP's sont ouvertes à tous les parents d'élèves.

Nouveautés : pour la dernière période les danses du monde vont laisser la place au tennis et un potager fait son apparition pour découvrir le jardinage.

Les inscriptions aux services périscolaires pour la rentrée 2015 se dérouleront à la fin du mois de juin. Nous vous attendons nombreux ! Les horaires et le fonctionnement des NAP's resteront inchangés, seules les activités seront en partie renouvelées.

Nous espérons avoir assez d'inscrits au centre de loisirs du mercredi après-midi pour conserver ce service.

● 9 juin : Journée des rencontres du Patrimoine

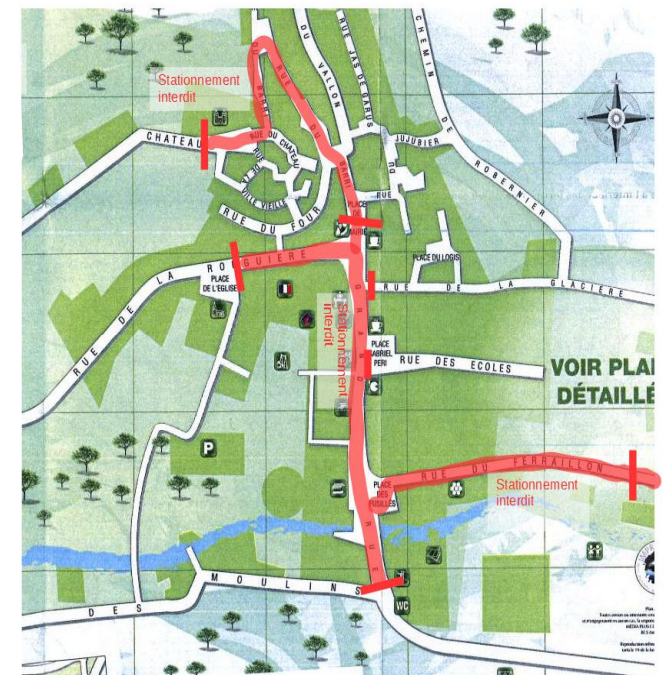
Notre village accueille cette année la journée des Rencontres du Patrimoine.

Cette manifestation, organisée chaque année par l'Éducation Nationale, regroupe une vingtaine de classes de la circonscription. Les élèves travaillent tout au long de l'année sur le patrimoine de leur village.

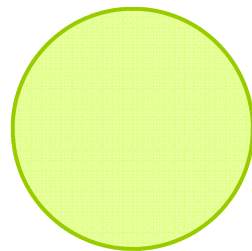
Lors de cette journée, les élèves de Montfort feront découvrir le village aux autres classes sous forme de rallye et d'ateliers.

Le mardi 9 juin, près de 300 enfants circuleront dans nos rues toute la journée ! Nous vous demandons d’être vigilants pour que les enfants puissent découvrir et profiter du village en toute sécurité.

Les riverains seront informés par courrier du plan de circulation de la journée.



Voies non ouvertes à la circulation
De 7 h 30 à 17 h 00



Faire son compost

Le compostage est la transformation des matières organiques avec la complicité de divers organismes vivants depuis la bactérie et le champignon jusqu'aux vers de terre et aux insectes.

Le compostage à domicile

Certains déchets organiques de la maison et du jardin permettent d'obtenir un compost pour ses propres besoins en jardinage.

Pourquoi composter ?

Vous produisez ainsi un amendement gratuit, naturel et respectueux de l'environnement qui enrichira la terre de votre jardin.

Cette démarche volontaire permet de détourner près d'une-demie tonne de déchets de jardin et de cuisine par foyer chaque année. Le compost produit suffit pour amender un jardin d'environ 500 m2.



Collecte des encombrants

Nous vous invitons à vous inscrire, en Mairie sur la liste de passage, **au moins 48 H à l'avance.**

Vos noms, prénoms, adresses, numéros de téléphone portable vous seront demandés, ainsi que **le type d'objets encombrants** que vous souhaitez que nous retirions devant votre domicile le jour du passage.

Les collectes programmées par le Syndicat Mixte du Haut Var seront opérées les :

25 Mai, 22 Juin, 27 Juillet, 24 Août, 21 Septembre, 26 Octobre, 23 Novembre et 14 Décembre.

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants est limitée à 5 par foyer et que tout dépôt sauvage est passible d'une amende de **classe 3.**

Patrimoine

La Fondation du Patrimoine permet aux particuliers de bénéficier d'une aide fiscale ou financière pour leur permettre de restaurer ou sauvegarder un édifice bâti représentatif du patrimoine d'une région.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site

www.fondation-patrimoine.org.

Travaux

Les derniers travaux d'investissements réalisés :

- un revêtement neuf pour les lombardes, le lotissement du Bousquet et l'ancienne route Départementale de la Cigale vers St Isidore.

Malheureusement, pour ce dernier tronçon, les travaux réalisés ne sont pas satisfaisants et non conformes au marché passé. L'entreprise l'a reconnu et reprendra à ses frais cette réalisation très prochainement.

- deux radars pédagogiques et deux coussins berlinois ont été installés pour votre sécurité.



Sur le réseau d'eau, un surpresseur a été posé pour les quartiers Est de la commune. Il apportera 3 à 4 bars de pression supplémentaire. Les abonnés concernés veilleront à ce que ceci n'ait pas d'incidence sur leurs installations (ex : cumulus).

Développement durable

Faire des travaux de rénovation en préservant l'environnement et en faisant des économies d'énergie, c'est un exemple de développement durable.

Pour vous aider dans vos démarches contactez l'Espace Info Energie Maures-Provence Verte-Verdon au 04.94.99.17.25

ou par courriel à l'adresse suivante : infoenergie@cofor83.fr

Artisans du bâtiment, pensez à la certification RGE pour faire bénéficier vos clients de prêts à taux zéro ou d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).
Renseignements : <http://www.ademe.fr/>



Principaux investissements 2015

Le Conseil Municipal a voté son budget le 14 Avril 2015.
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 455 262, 39 €.

En section d'investissement, les dépenses en sur équilibre de 142 185 € s'élèvent à 620 312,39 € et les recettes à 762 497,39 € (y compris les restes à réaliser 2014) dont notamment en opérations nouvelles :

Les travaux et acquisitions suivants :

- acquisition de matériel informatique et de logiciels pour la Mairie
- travaux de pose de caveaux au cimetière
- aménagement du cœur de village
- jeux et matériel informatique école
- achats de tables légères et d'une remorque de transport pour les chaises
- travaux toiture Vargiu
- extension réseau ERDF
- revêtement voirie communale, les Lones et rue du Ferrailon prolongée
- acquisition parcelle quartier le Cadeton
- acquisition parcelle quartier du Clon
- démolition remise du Clon et aménagement
- peinture au sol (signalisation horizontale routière)
- Travaux toiture bâtiments communaux
- reprofilage réseau pluvial la Palud
- confection main courante
- changement chauffe-eau services techniques et Salle polyvalente
- Passerelle sur l'Argens.

Taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition au même niveau qu'en 2014, soit :

	Taux 2014	Taux 2015	Produit attendu
Taxe d'habitation	12, 50 %	12, 50 %	270 875 €
Taxe foncière (bâti)	19,38 %	19, 38 %	258 723 €
Taxe foncière (non bâti)	87, 87 %	87, 87 %	40 157 €
TOTAL			569 755 €

Broyage des déchets verts à domicile

Qui : le syndicat mixte du Haut-Var

Quoi : un nouveau service proposé aux particuliers

« Le broyage des végétaux à domicile »

Service payant 20 € / heure

Quand : chaque 1^{ère} quinzaine du mois

Comment : contacter la mairie au **04 94 37 22 90**
et se faire inscrire sur la liste.

Le Syndicat Mixte contactera directement les
particuliers pour la prise de RDV.

ATTENTION : le broyat des végétaux restera sur les
lieux pour que les particuliers puissent s'en servir de
compost.

Ce service fait suite à l'interdiction du brûlage des
déchets verts par les particuliers et vient s'inscrire
dans un politique toujours plus éco responsable.

RAPPEL IMPORTANT

l'espace-Tris vous
accueille sur la
commune du Val,
quartier TERRUBI.
La déchetterie permet
ainsi de se débarrasser
d'un grand nombre
d'objets et matériaux.
Pour obtenir
la carte gratuite,
les particuliers doivent
se rendre en Mairie
muni d'un justificatif
de domicile.
Les professionnels,
quant à eux, doivent
s'adresser
directement au SIVED
(04.98.05.23.54)



Défense incendie

Les contrôles de débroussaillage se poursuivent en amont de la saison chaude.

Les bonnes pratiques individuelles autour des habitations concernées par l'obligation de débroussailler sont les premières garantes de la sécurité de leurs occupants.

N'oublions pas que la commune a subi un incendie en 2004. Notre exposition aux vents et la végétation dense et souvent résineuse rendent une partie des surfaces exposées vulnérables au risque.

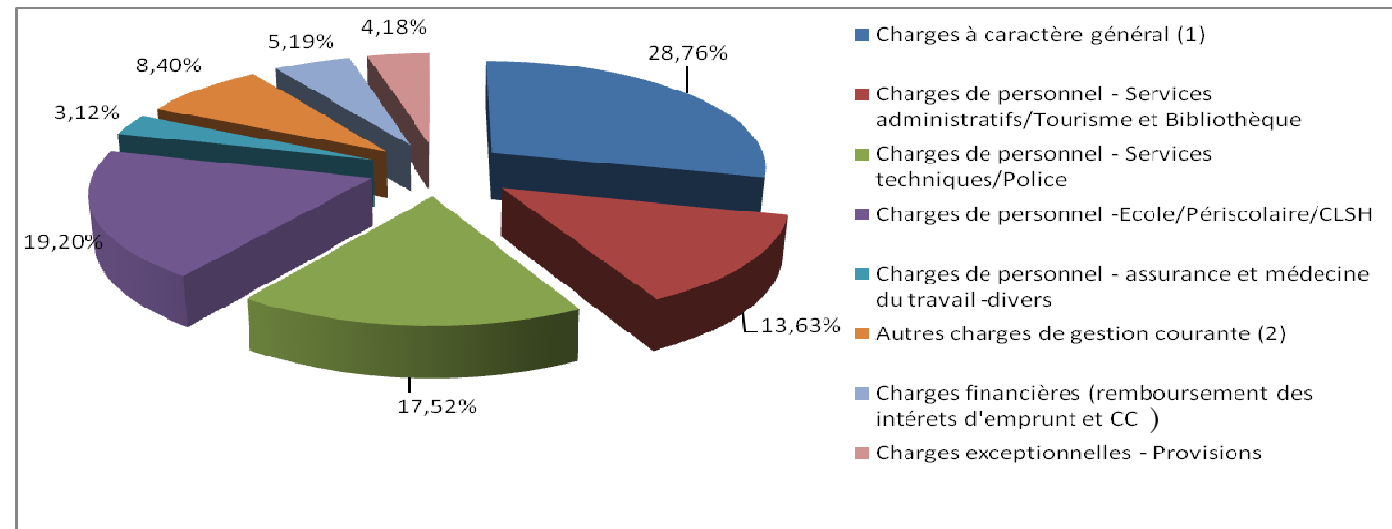
Rappel haies végétales :

Les Haies et végétaux ne doivent pas déborder sur la voie publique. En cas d'incident les mettant en cause (visibilité, rayure sur carrosserie, chute...) la responsabilité des propriétaires peut être engagée.

ZOOM sur les Finances Communales - Compte Administratif 2014

-Fonctionnement-

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 215 995, 30 €

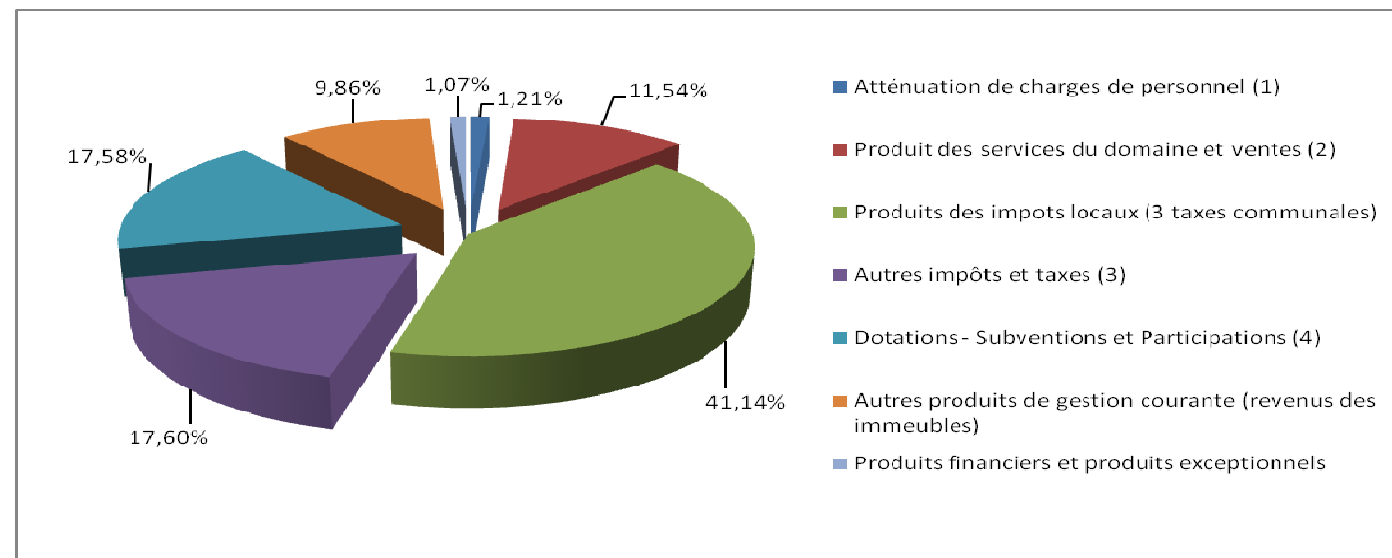


(1) Les charges à caractère général englobent notamment l'achat de biens et services : électricité, eau, alimentation, télécom, affranchissement, fournitures, l'entretien des bâtiments, des terrains, la maintenance, les contrats,...

(2) Les autres charges de gestion courante regroupent notamment les indemnités des élus, les contributions aux organismes de regroupement et les subventions aux associations et au CCAS

Dans les charges de personnel, 12.30 % sont affectés au service de l'eau et de l'assainissement.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 345 645,94 €



(1) il s'agit de remboursement de rémunération de personnel pour les agents en maladie

(2) il s'agit de recettes des services (restaurant scolaire, NAP's, périscolaire, CLSH et autres) ainsi que la quote part de salaires versée par le budget de l'eau et de l'assainissement)

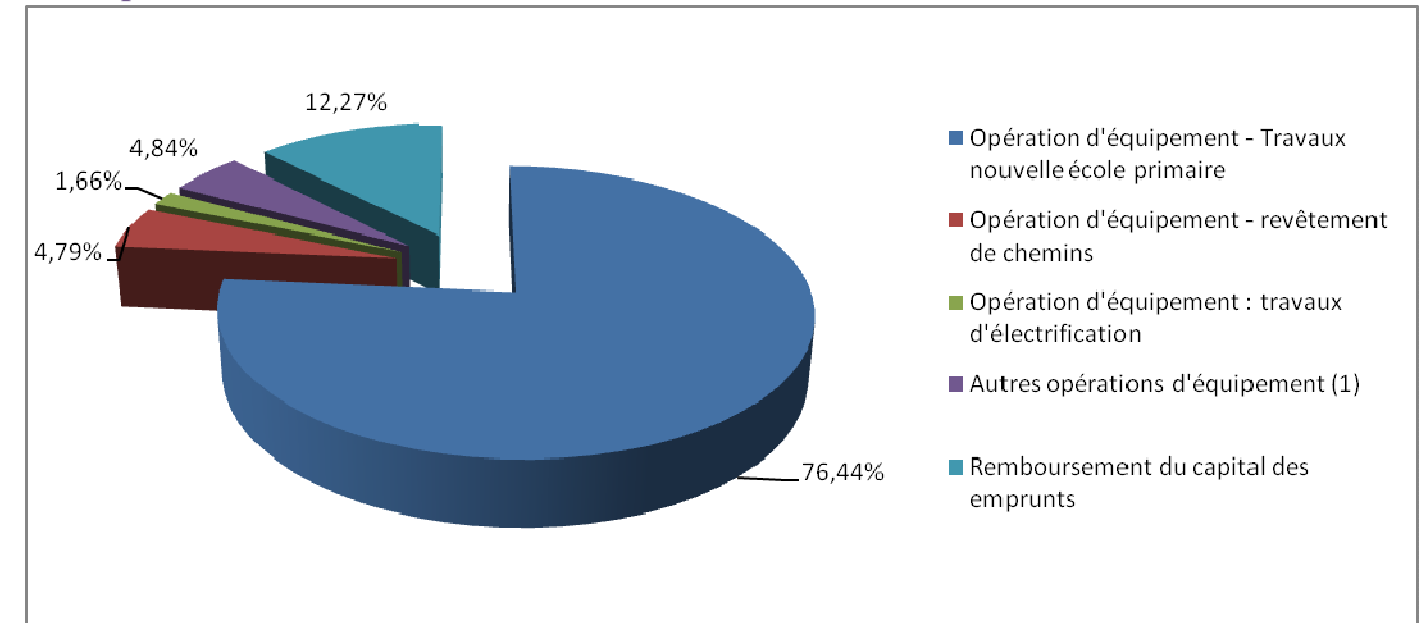
(3) les autres taxes regroupent essentiellement la taxe afférente aux droits de mutation, la taxe sur l'électricité et les dotations CCCP

(4) Ce chapitre regroupe les dotations de fonctionnement de l'État et les autres subventions des organismes publics

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2014 de 127 591,64 €

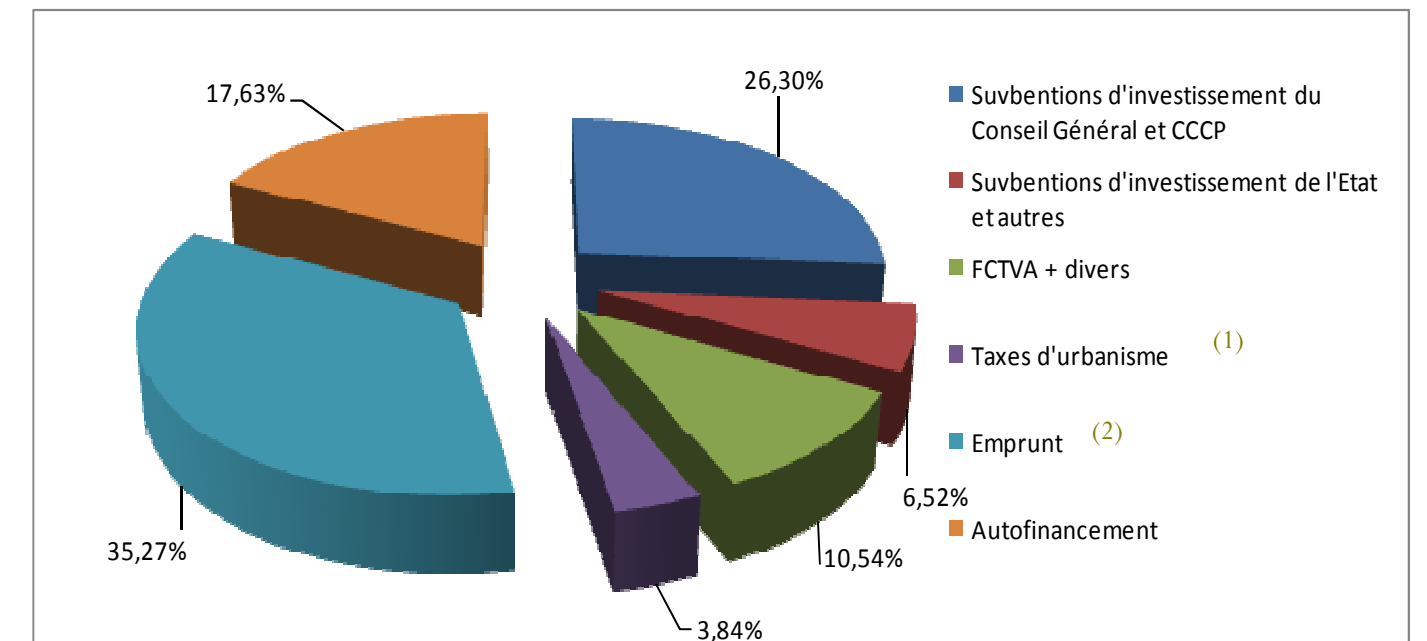
-Investissement-

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 942 641, 11 € (hors opérations d'ordre)



(1) En 2014, ont été réalisés notamment des acquisitions de mobilier et de matériel informatique pour la Mairie, l'école et la Bibliothèque, l'acquisition d'une balayeuse et des chaises pour les festivités, des travaux sur le toiture de l'église, des travaux de voirie....

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 190 944.10 € (hors opération d'ordre)



(1) Taxe d'aménagement, PNRAS.

(2) Emprunts : 240 000 € à court terme et 180 000 € à long terme ont été mobilisé pour la construction de l'école primaire.

FCTVA : Fond de compensation TVA